

Facture 922042766

REDUCIO
5 RUE DU TALUS
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Date: 10.12.2024
Votre commande: Commande ZB-702376 F
 Du: 30.08.2024
 Correspondant: Laurent ALLARI
Accusé réception : 112168531
N° client: 10017557
 Notre N° de T.V.A.: FR 82 393 665 179
 Votre N° de T.V.A.: FR90750635690
 Votre N° de SIRET: 75063569000035

Facture de bien

Cond. de paiement: 30 jours fin de mois
 Date d'échéance: Sans déduction jusqu'au 31.01.2025
 Livrer à: LILLY FRANCE SAS ZI
 Isita NAU - 0668154925
 FR 67642 FEGERSHEIM, 2 RUE DU COLONNEL LILLY BP 70419

Condition de livraison: DAP FEGERSHEIM selon Incoterms 2020

Si paiement par chèque ou virement réceptionné avant 10 jours, escompte autorisé: 1,5%

Régime de TVA : TVA sur les débits

Pos.	Qte	Code article Désignation	Prix unitaire	Prix total
100	1	PCE 122884 Armoire de sécurité coupe-feu G 600-F avec charnières à gauche jaune EAN: 04054923098190	2.179,00 EUR	2.179,00 EUR

Numéro de tarif douanier: 94032080 Pays d'origine: DE Poids: 190,00 KG

REDUCIO
5 RUE DU TALUS
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Date/Facture
10.12.2024 / 922042766

page
2

Montant H.T.	2.179,00	EUR
Montant T.V.A	20,00 %	435,80 EUR
Montant TTC		<u>2.614,80 EUR</u>

Nous vous remercions pour votre confiance.

Dans le cas où les sommes dues sont payées après la date figurant sur la facture, ce retard entraînera de plein droit le paiement des intérêts de retard fixés au taux d'intérêt appliqué par la B.C.E à son opération de refinancement la plus récente + 10 points, outre les frais de recouvrement qui seront mis à la charge de la société défaillante qui ne sauraient être inférieurs à 40 €, qui pourront être majorés de frais demandées au débiteur sur justification et ce conformément à l'article D 441-5 du Code de Commerce

RELEVES D'IDENTITE BANCAIRE:

N° IBAN	FR 76 1027 8021 5900 0201 2210 176	Code BIC	CMCIFR2A
N° IBAN	FR 76 1142 5009 0008 0089 1351 884	Code BIC	CEPAFRPP142
N° IBAN	FR 76 3002 7160 7900 0225 6090 118	Code BIC	CMCIFRPP

Réserve de propriété: Nos marchandises restent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral du prix et des intérêts de retard éventuels (LOI DU 12 MAI 1990) et ne peuvent donc, sans notre accord préalable être déplacées, louées, revendues ou données en nantissement ou en garantie. Pour toute contestation ou litige seul le tribunal de commerce de Bernay est compétent

RCS: Pont-Audemer B-393 665 179

PENALITES DE RETARD:

Pour tout paiement après l'échéance, les sommes dues porteront intérêts à 1,5% du taux intérêt légal après mise en demeure